

Sortie dérouillage-Auto : le 14 avril 2019

C.S.V.E. Saintes

Distance aller – retour : 130 kms - Nombre de participants admis : 70 personnes.

Inscriptions auprès de Mme Evelyne COLON avant le 2 avril 2019.

Téléphones : 05.46.90.22.36 – 06.89.56.08.44. – Mail : evelyne.colon @orange.fr

Pour plus de renseignements techniques : Christian : 05.46.92.18.34 / 06.89.56.08.44

Aucun engagement ne sera pris le jour même

Participations :

- 25 euros pour chaque adhérent C.S.V.E. et enfant de plus de 12 ans
- 40 euros pour chaque non adhérent et enfant de plus de 12 ans.

Chèque libellé à l'ordre du : Club Saintongeais de véhicules d'époque (C.S.V.E.) et à expédier sous enveloppe à : Mme Evelyne COLON , 15 , rue JAMETTE 17350 - SAINT-SAVINIEN.

Programme : - 07h45 à 08h00 : Rendez-vous au , 2 , rue de l'AUBREE à SAINT-Bris des BOIS.(

Parking sur place en face du seul hôtel , bureau de tabac , bar , du village.

- 08h00 à 08h45 : Accueil des équipages , petit déjeuner pris sur place ,remise des dossiers.
- 08h45 : Départ pour le musée aéronautique naval de ROCHEFORT.
- 10H00 : Arrivée au musée (voir lecture itinéraire) Parking sécurisé sur place.
- 10h15 : Début de la visite guidée du musée.
- 12h15 : Fin de la visite guidée du musée.
- 12h15 à 12h30 : Déplacement vers le restaurant " LA BELLE POULE " à ROCHEFORT (voir itinéraire) - 12h30 à 16h00 : Déjeuner .

.....
Nom : **Prénom :**

Adhérent C.S.V.E. et enfant de plus de 12 ans :x 25 euros =.....

Non adhérent et enfant de plus de 12 ans :x40 euros =.....

Fait à..... : **Signature :** **TOTAL** =.....

CONSIGNES

Cette sortie est placée sous le signe de la convivialité et de la courtoisie. Les équipages sont tenus de respecter le code de la route . Ils doivent se conformer aux arrêtés municipaux des villages traversés, respecter les riverains ainsi que l'environnement.

En aucun cas les organisateurs de la sortie « Déroutage C.S.V.E. du 14 avril 2019 » ne pourront être tenus pour responsables d'accidents de la circulation ou tout autre action malveillante. En outre , tout véhicule sera en possession de sa carte grise et de son contrôle technique. Chaque véhicule sera couvert par une assurance en cours de validité.

Dans l'obligation d'un abandon , l' équipage concerné devra aussitôt en informer l'organisation.

Dépannage, remorquage : REGIS : 06.09.96.67.56.

CHRISTIAN : 06.89.56.08.44

Nous vous souhaitons une très belle journée de détente.